

Québec, le 28 novembre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Vous trouverez ci-dessous mes réponses à la question inscrite au feuillet par le député de Maurice-Richard le 17 octobre 2023.

La Stratégie québécoise de développement de la filière batterie est une stratégie de développement industriel qui se déploie en trois volets :

- Extraire et transformer les minéraux du territoire québécois pour fabriquer des composants de batteries, comme des anodes et des cathodes.
- Fabriquer des véhicules commerciaux électriques.
- Développer le recyclage des batteries grâce aux technologies québécoises d'avant-garde.

Cette stratégie participe aux efforts mondiaux ou nord-américains de décarbonation de l'économie, principalement ceux du secteur des transports. En effet, les batteries et composants de batteries fabriquées au Québec seront à faible empreinte carbone et se retrouveront dans les véhicules qui circuleront en Amérique du Nord, dont au Québec.

Le Plan pour une économie verte 2030 confirme l'intention du gouvernement de poursuivre l'utilisation de l'électricité comme facteur d'attraction des entreprises afin de réduire les émissions de GES résultant de leurs activités.

Ces entreprises pourront produire au Québec des biens ou encore offrir des services en produisant moins de GES que si elles exerçaient leurs activités ailleurs dans le monde.

Les émissions de GES associées à la filière hydraulique québécoise sont comparables à celles des filières éolienne et solaire et quarante fois moins élevées que celles des filières thermiques. À noter que l'électricité produite au Québec provient à 94 % de ressources hydroélectriques et à 5 % de l'éolien.

... 2

C'est d'ailleurs un des arguments principaux avancés par les manufacturiers de matériaux actifs de cathode et de cellules, soit Ultium CAM Canada, ÉcoPro CAM Canada et Northvolt, pour s'installer au Québec (volet 1 de la stratégie). En plus de réduire les émissions mondiales de GES, l'implantation au Québec de ces entreprises permettra de créer de la richesse ainsi que des emplois bien rémunérés et c'est au centre de notre développement économique afin de décarboner l'économie.

De plus, la fabrication de véhicules électriques au Québec (volet 2 de la stratégie) s'appuie sur une multitude de fournisseurs québécois en mesure d'alimenter les constructeurs en pièces et en composants. Parmi les véhicules construits au Québec, on compte notamment des autobus scolaires électriques, des camions lourds pour le transport de marchandises et des véhicules spécialisés. Des entreprises sont aussi actives dans la conversion de véhicules, légers ou lourds, en intégrant une motorisation électrique dans ceux n'offrant actuellement pas cette option.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre Fitzgibbon